



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

11
08
17

Brèves estivales n°2

↳ Réforme du droit du travail : ce qui se prépare

Voilà le sujet de la rentrée qui va occuper la sphère médiatique. Il sera question :

- de la primauté des accords d'entreprise sur un accord de branche,
- des nouvelles règles pour les CDI et CDD,
- du périmètre du licenciement économique,
- du plafonnement des indemnités prud'homales,
- de la réduction des délais pour contester un licenciement,
- de la fusion des instances représentatives du personnel (DP, CE et CHSCT),
- du référendum d'entreprise à l'initiative de l'employeur.

Bref des mesures très patronales pas toujours réjouissantes pour les salariés.

↳ Un accord sur l'accueil des stagiaires à la CR

A la demande de la CFDT une négociation sur **l'accueil des stagiaires au sein de a CR** a été engagée cet hiver, elle vient d'aboutir à un accord.

Pour la CFDT il s'agissait d'amener la CR à accueillir des jeunes qui, du fait de leur origine ne parviennent pas à trouver un stage en entreprise et voient ainsi leur parcours étudiant brisé.

La Direction qui avait une politique de stage stricte très ciblée et plutôt discriminante (accueillir des stagiaires dans l'objectif quasi exclusif d'en faire de futurs salariés) à accepté d'élargir le potentiel.

Si vous connaissez des jeunes pour qui la recherche d'un stage est compliquée n'hésitez pas à les orienter désormais vers la CR.

↳ Attributaires de RCI

320 salariés ont bénéficié cette année de RCI suite à leur EAP. Ils étaient 379 en 2016, 368 en 2015 et 362 en 2014. Une sacrée baisse. Les grands perdants sont les Agents d'Application, seulement 18 attributaires contre plus de 50 les dernières années. La Direction a géré et anticipé les futures promotions liées à la BMDP.

↳ Jeu de l'été

Qui peut citer une **mesure sociale innovante**, une vraie, s'appliquant au plus grand nombre mise en place par la Direction ces dernières années?

Et là vous êtes comme nous, vous cherchez et vous séchez désespérément ; ah si, il y a bien le don de jours de congé ; oui certes, mais il s'agit de l'application de la loi. A part ça ? Pas grand-chose d'autre à se mettre sous la dent, convenons-en.

Par contre nul n'a oublié les reculs sociaux, nombreux au sein de la CR, initiés par la Direction ; on se souvient par exemple du CET, du processus de recrutement qui faisait l'objet d'un accord en toute transparence, du droit syndical, des conditions de travail notamment dans le réseau avec les nocturnes...

3 journées de grève en 2011, 1 en 2012, 1 en 2014 et enfin 4 en 2017 ; il aura fallu que les salariés emploient souvent des moyens ultimes, la grève, pour faire entendre leurs doléances, preuve qu'il y a bien quelque chose qui cloche dans le dialogue social au sein de la CR et les syndicats ne sont certainement pas les seuls fautifs, contrairement à ce qu'aime répéter la Direction.

↳ Dans le mur...

Voilà où semble nous amener la BMDP qui va se mettre en place.

Même si il y a eu des tests, même s'il y aura 60% ou plus de promotions ; même si les choix des salariés dans les affectations auraient été à peu près respectés, les scores stalinien semblent le prouver ; même si l'entreprise n'a soi-disant pas le choix ; certes, mais elle avait d'autres choix ; même si 255 réunions ont été organisées sur le sujet ; désolé, mais malgré tous ces arguments, cela ne passe toujours pas, nous avons la triste sensation que **la BMDP nous conduit droit au mur**.

Sont en cause :

- Les agences qui ferment, en élément de langage ont évoquera plutôt des **agences qui « ajustent leur fonctionnement »**, sans qu'aucune justification n'ait toujours été démontrée ;
- Le **dimensionnement des emplois** qui est à revoir, le manque cruel de conseillers logement se fait déjà sentir dans les secteurs tests, c'est dire ;
- Un **turn-over interne** rarement connu qui va perturber nos clients e nos relations commerciales ;
- **Des salariés parfois démotivés** par leur affectation et les conditions dans lesquelles elles s'effectuent ;
- Et puis il y a le bouquet final, **les nouveaux horaires** passent toujours aussi mal et mettent les salariés en difficulté, avec là-aussi aucune justification réellement sérieuse.

La BMDP est un projet dommageable pour les salariés, nous en avons l'intime conviction et nous continuerons à le dénoncer.



